

UNION des DDEN de VENDEE

Compte rendu de la réunion de la délégation de la circonscription

Saint Gilles Croix de Vie du 22 novembre 2018

DDEN présents : CHEVILLIARD Claude, COLAS Louis, DESPORT Janny, DUBOIS Jean Marc, GAUTREAU Joëlle, GUYOT Catherine, LEBOURDAIS Jean Yves, RETRIF Yves et GUILLON Daniel, président de l'UD des DDEN de Vendée

DDEN excusés : HOTTIN Annick, MAJZER Françoise, PASQUIER Luc.

Nous accueillons parmi nous Catherine GUYOT, DDEN nouvellement nommée sur les écoles de Saint Maixent.

Cette réunion s'est déroulée avec la participation de Monsieur JOSEPH, Inspecteur de l'Education Nationale, qui nous a reçus dans les locaux administratifs de sa circonscription.

La rentrée scolaire dans la circonscription s'est déroulée dans de bonnes conditions ; à noter l'ouverture programmée de la 6^{ème} classe à l'école du Fenouiller.

Une seule école fonctionne encore avec les rythmes scolaires de la semaine de quatre jours et demi : celle de Brem sur mer.

Les principes d'élaboration de la carte scolaire pour la rentrée prochaine sont explicités dans une note envoyée par l'administration académique en date du 19 novembre 2018, note qui est annexée à ce compte rendu.

L'évolution de la démographie du département de Vendée fait prévoir la baisse des effectifs d'enfants scolarisables en maternelle et en élémentaire, ce qui pourrait affecter les prévisions, dès la rentrée prochaine, dans quelques-unes des écoles de notre circonscription.

La déclaration d'obligation scolaire, concernant les enfants de 3 ans, faite par monsieur le Ministre de l'Education, ne s'est pas encore traduite dans les faits par la promulgation d'une loi.

Le dispositif « CP dédoublés » et par voie de conséquence « CE1 dédoublés » à la rentrée prochaine, ne concerne que l'école de l'île d'YEU. La cohorte actuelle de 36 élèves qui y sont scolarisés en grande section pourrait entraîner la création de 3 classes de CP l'an prochain, s'ajoutant aux 2 CE1 qui découlent de la situation actuelle. Une audience entre M Le Maire et Mme La Directrice académique est prévue dans le cadre de la préparation de la rentrée 2019

Les évaluations de rentrée pour les élèves de CP et CE1 se sont effectuées dans de bonnes conditions, si ce n'étaient les difficultés informatiques rencontrées par les enseignants pour saisir les résultats. Mais, globalement, les remontées, de l'ordre de 92 à 95 %, révèlent des résultats conformes à la moyenne nationale. Une attention particulière devra être portée à l'enseignement des apprentissages fondamentaux ; le recours à l'écrit pour l'apprentissage de la lecture ainsi que le calcul mental, la numération et la résolution de problèmes.

La diminution du nombre de professeurs des écoles stagiaires a permis de dégager des disponibilités aux maîtres formateurs qui vont proposer des actions de formation aux maîtres du cycle 2, plus particulièrement en mathématiques.

La mise en place des Espaces Numériques de Travail (ENT) se poursuit dans le cadre d'un changement de prestataire sur ce dispositif. Le plan ENR, écoles numériques rurales, lancé en 2009 avec pour objectif d'aider les écoles rurales pourrait permettre à l'école de Saint Maixent de s'équiper cette année.

Cinq des Onze circonscriptions d'inspection de Vendée, dont celle de Saint Gilles Croix de Vie, vont voir leurs bureaux être regroupés en un seul lieu, à la cité Travot, à la Roche sur Yon, dans le courant de l'année 2019. La circonscription de Saint gilles déménage de ses bureaux actuels le 18 décembre 2018. En attendant que les nouveaux locaux prévus dans le cadre de ce regroupement soient opérationnels, les personnels des circonscriptions de Saint Gilles et Challans cohabiteront dans une grande salle commune, cité Travot. Un projet de redécoupage des circonscriptions pour adapter leurs contours avec ceux des aires de recrutement des collègues a été proposé et attend un retour du ministère de l'éducation pour validation.

A propos des demandes d'agrément des intervenants extérieurs, Monsieur l'Inspecteur précise que l'application d'une circulaire interministérielle sur ce sujet a eu pour conséquence de mieux appréhender le nombre des interventions existantes et de se poser la question de leur importance quantitative dans le parcours scolaire de l'élève. Yves RETRIF précise, au nom des DDEN, qu'après l'abandon généralisé de la réforme des rythmes scolaire, les freins mis aux interventions extérieures donnent le sentiment que l'école est en train de se replier sur elle-même, alors que , dans le même temps , les chefs d'établissements privés ont la capacité d'agréer les intervenants de leur choix et donc de valider les activités qu'ils souhaitent pour ouvrir leurs écoles sur l'extérieur.

Compte rendu rédigé par Yves RETRIF, responsable de la délégation des DDEN de Saint Gilles Croix de Vie